

## Quelques précisions sur le *nāhiru* pêché au sud d'Arwad

### Some presicions on the *nāhiru* fished south of Arwad

*Josette Elayi – CNRS, Paris  
Jean-François Voisin – Mus. Nat. d'Histoire naturelle, Paris*

[Le *nāhiru* est un animal marin assez mystérieux mentionné dans les Annales assyriennes, pêché au sud d'Arwad, sur la côte phénicienne, par les rois Tiglath-phalazar 1<sup>er</sup>, Assur-bêl-kala et Adad-nârâri II. Sa nature a donné lieu à diverses interprétations. Celle d'un cétacé de grande taille, baleine ou cachalot, peut être écartere, tout comme celles d'un cétacé de taille moyenne (dauphin au sens large), d'un lamentin, d'un dugong, ou encore d'un phoque moine. L'hypothèse de loin la plus vraisemblable est celle d'un hippopotame, espèce alors présente dans la région, dont la taille et la défense vigoureuse étaient propres à flatter un roi intrépide. De plus, il s'agit d'un animal plutôt sédentaire que les Aradiens étaient à peu près sûrs de trouver près de l'embouchure du Nahr el-Abrash. Le terme *nāhiru* était sans doute le nom local de l'hippopotame, dérivé de la racine ouest-sémitique *nhr* (fleuve) ou d'une autre racine *nhr* (hippopotame ?)]

**Mots clé :** *nāhiru*, hippopotame, Arwad.

[The *nāhiru* was a somewhat mysterious marine animal, mentioned in Assyrian annals. It was fished south of Arwad on the Phoenician coast, by kings Tiglath-phalazar I, Assur-bêl-kala and Adad-nârâri II. Its nature gave rise to several interpretations. That of a large-sized Cetacean, a whale or sperm whale, can be excluded, as well as that of a medium-sized Cetacean (a dolphin in the broad sense), sea-cow, dugong or monk-seal. By far the most likely hypothesis is that of a hippopotamus, a species which was present in the region at that time. Its size and powerful defense were suitable to flatter a fearless king. Moreover, it is a rather sedentary animal that the Aradians were almost sure to find near the mouth of the Nahr el-Abrash. The word *nāhiru* was probably the local name of the hippopotamus, derived from the West-Semitic root *nhr* (river) or from another root *nhr* (hippopotamus?)]

**Keywords:** *nāhiru*, hippopotamus, Arwad.

La nature du *nāhiru* qui est mentionné dans les Annales assyriennes a donné lieu à bien des spéculations. Les scribes qui en parlaient n'étaient évidemment pas des naturalistes. Leur objectif était de glorifier les rois d'Assyrie, et non pas de décrire de façon précise la faune des pays conquis. Rappelons que les premières mentions du *nāhiru* figurent dans les *Annales* de Tiglath-phalazar 1<sup>er</sup> qui a régné de 1114 à 1076 av. notre ère. Ce roi garde un souvenir inoubliable d'une pêche en mer au large de la cité

phénicienne d'Arwad<sup>1</sup> effectuée au cours d'une de ses expéditions vers la Méditerranée, qui est longuement décrite. Les autorités d'Arwad, dont le roi n'est pas mentionné, le font embarquer sur leurs navires, dans un port de la partie continentale d'Arwad, en face de l'île. Ils savent que c'est un fameux chasseur, amateur de toute espèce de gros gibier, surtout exceptionnel, et ils cherchent à le flatter pour s'attirer ses bonnes grâces. Ils essaient aussi de détourner son attention pour ne pas le conduire sur leur île, qu'ils veulent garder jalousement indépendante. Ils le conduisent par cabotage, en six heures, jusqu'à Simyra<sup>2</sup> dans le pays d'Amurru, à 28 km vers le sud. Tiglath-phalazar 1<sup>er</sup> tue lui-même dans la mer, avec un harpon qu'il a fabriqué, un *nāḥiru*, qualifié de ANŠE.KUR.RA ša A.AB.BA, "cheval de mer"<sup>3</sup>. Dans trois autres passages<sup>4</sup>, le récit de la pêche est moins détaillé, et il est associé à l'érection d'une statue en basalte représentant cet animal à l'entrée de son palais. Une pêche similaire au *nāḥiru* est ensuite mentionnée dans les *Annales* d'Assur-bêl-kala qui a régné de 1073 à 1056<sup>5</sup> et d'Adad-nârâri II (911-891). On a pensé à une copie du récit de son prédécesseur<sup>6</sup>, mais les différences par rapport à celui-ci semblent indiquer une pêche réelle : le nouveau récit est moins enthousiaste et détaillé, et ce sont deux statues, et non plus une seule, en albâtre et non plus en basalte, qui sont placées à l'entrée du palais. Le *nāḥiru* figure en dernier dans les *Annales* d'Assurnasirpal II qui a régné de 883 à 859 : ce roi atteint lui aussi la Méditerranée ; toutefois, il n'est plus question de pêche, mais seulement du tribut versé par Arwad et les autres cités phéniciennes, notamment de l'ivoire de *nāḥiru* (au pluriel), animaux définis comme des *bi-nu-ut tam-di*, "créatures de la mer"<sup>7</sup>. On a dit qu'il s'agissait peut-être dans ce cas d'animaux différents des précédents<sup>8</sup>, mais rien ne l'indique, d'autant plus que cet ivoire fait partie du tribut d'Arwad.

Plusieurs études ont tenté d'élucider la nature du *nāḥiru* et proposé des interprétations, mais aucune n'a abouti à une identification vraiment assurée. Les fragments de sculpture découverts dans le palais d'Assur dont certains portent des ondulations, auraient pu appartenir aux statues de *nāḥiru*, mais ils ne sont malheureusement pas identifiables<sup>9</sup>. L'objectif de cet article est d'éliminer les hypothèses impossibles ou très improbables à partir des éléments dont on dispose, et de retenir l'hypothèse la plus plausible dans l'état actuel de la documentation, en utilisant plusieurs types d'approches : historique, philologique, culturelle et physique.

Que sait-on du *nāḥiru* d'après les textes mentionnés ci-dessus? C'était un animal aquatique qui, dans la région d'Arwad, se trouvait seulement près de l'embouchure du Nahr el-Abrash<sup>10</sup>, puisque les Aradiens y sont allés spécialement pour cette pêche. Il s'agissait sans doute d'un animal relativement sédentaire, que l'on était à peu près sûr de trouver à cet endroit, ce qui était important pour ne pas décevoir le roi. Cette zone côtière était plate et marécageuse, irriguée par plusieurs cours d'eau lents et sinueux. L'animal a été tué depuis le navire, en mer, donc il y vivait, ou du moins, il était capable de s'y aventurer. Il s'agissait

1. Sur l'histoire d'Arwad, voir J. Elayi J., *Histoire de la Phénicie*, Perrin, Paris 2013, pp. 117-119, 160-163, 185-188.

2. Sur la localisation de Simyra à Tell Kazel, cf. *ibid.*, p. 22.

3. A.K. Grayson, *Assyrian Rulers of the early First Millennium BC I (1114-859 BC)*, Toronto-Buffalo-London 1991, p. 37, A.O.87.3, ll. 20-25.

4. *Ibid.*, p. 44, A.O.87.4, ll. 67-69 ; p. 49, A.O.87.8, ll. 4'-6' ; p. 57, A.O.87.11, ll. 10'-14'.

5. *Ibid.*, p. 103, A.O.89.7, ll. 2-3 ; p. 105, A.O.89.7, ll. 15-16; ARAB I, §§ 392, 394.

6. P. Bordreuil et F. Briquel-Chatonnet, "Tiglath-phalasar I a-t-il pêché ou chassé le *nāḥiru*?", *Topoi*, 2000, Suppl. 2, 119.

7. Grayson, *Assyrian Rulers*, p. 219, A.O.101.1, ll. 86-88 ; p. 226, A.O.101.2, ll. 29-31.

8. C. Saporetti, "Il problema del *nāḥiru*", in E. Acquaro éd., *Alle Soglie della Classicità. Il Mediterraneo tra tradizione e innovazione, Studi in onore di Sabatino Moscati III*, Rome 1996, p. 1230.

9. E. Weidner, "Die Feldzüge und Bauten Tiglat-pilesers I", *AfO* 18, 1958, 357-358, qui les attribue sans argument à des orques.

10. On a découvert sur les rives de ce fleuve quelques restes de quais, non datés : cf. J.-P. Rey-Coquais, *Arados et sa Pérée aux époques grecque, romaine et byzantine*, Geuthner, Paris 1974, pp. 64, 102-103.

certainement d'un animal de grande taille, compatible avec une pêche glorieuse pour le roi puisqu'il a fait sculpter sa statue à l'entrée de son palais, mais que l'on pouvait cependant tuer assez facilement, sans doute au harpon. Il ressemblait à un cheval de mer. Il ne pouvait pas être ramené en Assyrie comme les autres animaux chassés par les rois d'Assyrie. Ses dents étaient assez grosses pour leur être offertes en tribut.

Les hypothèses proposées sur la nature du *nāhiru* vont d'une "espèce de Cétacé"<sup>11</sup>, à un dauphin, entre autres un Dauphin de Risso *Grampus griseus*<sup>12</sup>, à un Orque épaulard *Orcinus orca*<sup>13</sup>, un Narval *Monodon monoceros*<sup>14</sup>, ces trois derniers étant des Cétacés de taille moyenne à assez grande, un lamantin *Trichechus sp.*<sup>15</sup> un Dugong *Dugong dugon*<sup>16</sup>, un Phoque moine *Monachus monachus*<sup>17</sup>, espèce alors commune en Méditerranée, une baleine<sup>18</sup>, un Cachalot *Physeter catodon*<sup>19</sup> et à un Hippopotame amphibie *Hippopotamus amphibius*<sup>20</sup>. Certains auteurs ont traduit par "le souffleur", ou ont renoncé à traduire<sup>21</sup>.

L'hypothèse d'un "dauphin" au sens large convient mal au *nāhiru* : les Cétacés sont des animaux rapides, agiles, bons manœuvriers, capables de plongées longues et, sans doute, de distancer les navires de l'époque. Les scribes auraient probablement noté leur aspect de "poissons". Ce sont de plus des animaux intelligents, tout à fait capables d'apprendre à se méfier d'embarcations hostiles. Mais surtout leur rencontre était très aléatoire et la pêche n'aurait pas pu être organisée ainsi. Enfin, les dauphins étaient liés à la divinité protectrice d'Arwad<sup>22</sup> : Ba<sup>č</sup>al Arwad et il est peu probable, en raison de leur connotation religieuse, que les Aradiens les aient considérés comme du gibier à chasser.

Les différentes espèces de Cétacés de taille moyenne proposées sont toutes aussi improbables les unes que les autres, le Dauphin de Risso est rare, discret et plutôt pélagique, l'Orque épaulard n'est guère plus fréquent en Méditerranée et se déplace beaucoup, pour ne pas parler du Narval, espèce du Grand Nord qui vit en bordure de la banquise et dans la zone des glaces flottantes. Les baleines et le Cachalot sont des espèces de grande taille, dont la "pêche" est dangereuse et nécessite des techniques particulières, un matériel adapté, des équipages formés et aguerris ainsi qu'une tradition, non attestée jusqu'à maintenant à l'époque phénicienne. Le Phoque moine, même s'il était abondant à cette époque et sans doute facile à harponner, n'avait guère de quoi attirer un pêcheur royal qui se voulait intrépide : lent, se défendant peu, pourvu de dents peu impressionnantes et sans aucune valeur. Il en est de même des lamantins et du Dugong qui, de plus, n'existent pas en Méditerranée.

11. R. Borger, *Historische Texte in akkadische Sprache*, TUAT 4/1, Gütersloh 1984, p. 357.

12. D.D. Luckenbill, *ARAB* I, p. 166 ; P. Haupt, "Der assyrischen Name des Potwals", *AJS* 23, 1907, 253 ; G. Chiera, *I Fenici, Mercanti e avventurieri dell'antichità*, Roma 1979, p. 27.

13. *AHw* II, pp. 714-715; Weidner, "Die Feldzüge", 355-356.

14. *ANET*, p. 275.

15. M. Liverani, in S. Moscati éd., *L'alba della civiltà, I. La Società*, Turin 1976, p. 395, n. 198.

16. A. Caubet, "Encore le *nahiru*", in C. Roche éd., *D'Ougarit à Jérusalem. Recueil d'études épigraphiques et archéologiques offert à Pierre Bordreuil*, Paris 2008, p. 132.

17. Weidner, "Die Feldzüge", 355-356 ; B. Landsberger, *Die Fauna des alten Mesopotamien*, Leipzig 1934, p. 142.

18. *CAD*, s.v. "*nāhiru*".

19. B. Meissner, *Studien zur Assyrischen Lexikographie* III, MAOG 11/1-2, Leipzig 1937, p. 5.

20. Bordreuil et Briquel-Chatonnet, "Tiglath-phalaasar I", 117-124 ; F. Poplin, "Épilogue", in D. Parayre éd., *Les animaux et les hommes dans le monde syro-mésopotamien aux époques historiques*, Actes du 21<sup>ème</sup> colloque international, Université de Lille III, 4-5 décembre 1998, *Topoi*, 2000, Suppl. 2, pp. 504-505 ; A. Caubet, "Compte rendu", *Topoi* 17, 2011, 663.

21. J. Briand et M.-J. Seux, *Textes du Proche-Orient ancien et histoire d'Israël*, Paris 1977, p. 71, traduisent par "le souffleur" ; Grayson, *Assyrian Rulers*, p. 37 ; P. Garelli, "Remarques sur l'Assyrie et les cités phéniciennes", in *ACFP* I, Rome 1983, pp. 61-62, et Saporetti, "Il problema del *nāhiru*", renoncent à l'identification de l'animal.

22. J. Elayi et A.G. Elayi, *Phoenician Coinages*, Paris 2014, pl. LXXXIV.

Après avoir analysé toutes les hypothèses proposées, celle de l'hippopotame nous semble la plus plausible, mais elle n'a pas été clairement argumentée. L'hippopotame est un animal nocturne, qui se nourrit de la végétation des berges des fleuves, ici de la plaine marécageuse du Nahr el-Abrash. Il passe ses journées dans l'eau douce et boueuse car il craint le soleil, et il y est relativement facile à approcher et à harponner. Ses réactions de défense peuvent être redoutables. Mais à bord d'un navire comme une galère phénicienne, on ne devait pas craindre grand-chose. C'est dans l'ensemble un animal agressif, même envers l'homme, et dangereux ne serait-ce que du fait de sa taille ; avec une masse de 1,4 à 3,2 tonnes, c'est le plus gros animal terrestre après l'éléphant<sup>23</sup>. Il est plus dense que l'eau, même salée (sauf les nouveau-nés), et coule spontanément. S'il veut se maintenir à flot, par exemple pour aller respirer, il lui faut nager activement. En plus, il n'est pas très bon nageur, de sorte qu'il recherche les eaux peu profondes. Il peut s'aventurer en mer le long de la côte<sup>24</sup>, et si pêche (ou chasse) à l'hippopotame il y a eu, elle a dû se dérouler, soit dans l'estuaire du Nahr el-Abrash ou près de la côte à proximité de l'estuaire<sup>25</sup>. Peut-être les Aradiens avaient-ils fait rabattre l'hippopotame vers la mer pour qu'il soit plus facile à capturer. On peut se demander pourquoi le roi assyrien n'a pas ramené un hippopotame vivant, comme il le faisait pour d'autres animaux, considérés comme exotiques par les Assyriens. Sans doute est-ce parce qu'il aurait fallu construire, pour la partie terrestre de l'itinéraire entre Arwad et Assur, un bassin rempli d'eau trop grand et trop lourd à transporter<sup>26</sup>, sans compter les difficultés pour donner des soins élémentaires à l'animal.

Les dents d'hippopotame avaient une valeur suffisamment grande pour constituer un tribut apprécié. Les quatre incisives et les canines inférieures étaient de meilleures sources de matière première que les supérieures, et pouvaient mesurer jusqu'à 60 cm de long. Les artisans devaient cependant procéder à l'ablation de l'émail, fabriquer des objets en tenant compte de leur forme arquée et éviter la commissure, peu esthétique<sup>27</sup>. Le transport à longue distance d'ivoire d'hippopotame se faisait normalement sous forme de défenses isolées car la mâchoire était trop volumineuse et pesante<sup>28</sup>.

La pêche au *nāhiru* semble s'être faite au harpon. Les textes akkadiens emploient le terme *pariangu*<sup>29</sup>, qui est une arme incertaine car le mot est un hapax. C'est un mot étranger en akkadien, qui est en principe phénicien, mais qui n'est pas attesté jusqu'à présent dans cette langue. On traduit par rapport au contexte "harpon" ou "flèche", mais d'autres types d'armes ne sont pas à exclure. Les textes précisent que le roi avait fabriqué cette arme lui-même, mais il se vantait peut-être. En tout cas, ce n'était pas une arme improvisée car la chasse avait été organisée à l'avance par les Aradiens. Il est probable qu'ils ont fourni au roi assyrien l'arme qu'ils avaient l'habitude d'utiliser pour tuer cet animal. En fait, certains types de harpons, encore en usage aujourd'hui, se composent de plusieurs parties assemblées par le pêcheur avant usage : un manche, une pointe amovible reliée à un long cordage, lui-même fixé à un objet plus ou moins lourd, navire, morceau de bois ou flotteur par exemple. Une fois la cible atteinte, le manche se sépare et la

23. D. Kock, "Die Verbreitungsgeschichte des Flusspferdes, *Hippopotamus amphibius* Linné 1758 in unteren Nilgebiet. Ein Beitrag zur Zoogeographie Nordafrikas", *Säugetierkd. Mitt.* 18, 1970, 12-24.

24. Poplin, "Épilogue", 505.

25. T. Säve-Söderbergh, *On Egyptian representations of hippopotamus hunting*, Horae Soederblomianae 3, Uppsala 1953.

26. Caubet, "Encore le *nahiru*", 130, croit ce transport possible. Sur les zoos royaux assyriens, voir B. Lion, "La circulation des animaux exotiques au Proche-Orient ancien", in D. Charpin et F. Joannès éds, *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien*, RAI 38, Paris 1992, 357-365.

27. A. Caubet et F. Poplin, "Les objets de matière dure animale, Étude du matériau", in M. Yon éd., *Ras Shamra-Ougarit III, Le centre de la ville, 38<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> campagne (1978-1984)*, Paris 1987, pp. 274-276.

28. *Ibid.*, p. 276.

29. Grayson, *Assyrian Rulers*, p. 44, A.O.87.4, l. 67 ; cf. CAD, s.v. "pariangu".

pointe reste fichée dans le corps de l'animal qui s'épuise en traînant derrière lui un ou plusieurs de ces objets, qui permettent en outre de le suivre de près pour le harponner à nouveau ou le cibler de coups de lance. Le manche est récupéré et peut servir à nouveau. Si les Cétacés étaient chassés au harpon, nombre d'autres animaux aquatiques (et même parfois terrestres) l'étaient aussi, et le sont parfois encore, et c'est notamment le cas de l'hippopotame dans certaines régions. Le roi n'a donc peut-être pas "construit" le *pariangu*, mais l'aurait seulement assemblé.

L'étymologie du mot *nāhiru* a été très discutée et trois hypothèses principales ont été proposées. La première hypothèse la rattache à la racine *nhr* qui signifie en akkadien "souffler bruyamment", "ronfler"<sup>30</sup>. On a écrit que, plongé dans l'eau, l'hippopotame ne laisse émerger que ses naseaux et qu'il respire assez bruyamment pour qu'on puisse le qualifier de "ronfleur", "souffleur"<sup>31</sup>. Cette interprétation du mot *nāhiru* s'accorde avec le bruit fort du souffle que fait un Cétacé en respirant, et qui consiste en une inspiration suivie d'une expiration qui s'entend de loin, souvent accompagné d'un jet de vapeur bien visible. Le bruit que fait un hippopotame dans les mêmes circonstances est faible en comparaison, et, même si un peu de vapeur peut être exhalée à ce moment, il ne correspond pas bien à cette interprétation. Dans plusieurs régions, certains Cétacés sont qualifiés de "souffleurs", comme sur les côtes normandes, autrefois du moins. La seconde hypothèse consiste à voir dans *nāhiru* un mot dérivé de la racine oub-sémitique *nhr*, qui signifie "fleuve"; le phonème /h/ n'existant pas en akkadien, il doit être transcrit différemment<sup>32</sup>. L'animal serait alors appelé "le fluvial", appellation qui serait adéquate car correspondant à son habitat habituel. Le scribe assyrien, n'ayant pas de terme akkadien à sa disposition, aurait utilisé le terme local employé par les Aradiens. Mais on peut peut-être aussi rapprocher le mot *nāhiru* du mot ougaritique *'anhr*, qui désigne un animal marin auquel Môt est comparé, peut-être un hippopotame<sup>33</sup>; dans ce cas, il faudrait supposer l'existence d'une racine oub-sémitique *nhr*<sup>34</sup>. Les deux dernières hypothèses sont possibles. Le glissement de "cheval de fleuve" à "cheval de mer" ne pose pas de problème car à Ugarit par exemple, Ba'al a une titulature qui le lie en même temps à l'eau douce fluviale et à l'eau de la mer, avec laquelle elle se mélange dans l'estuaire<sup>35</sup>; le mot arabe pour désigner l'hippopotame est *faras al bahr*, "cheval de mer", comme dans le texte akkadien.

Pour confirmer l'interprétation de *nāhiru* par hippopotame, il reste à savoir s'il y avait des hippopotames dans la région d'Arwad à l'époque des textes akkadiens qui mentionnent ce mot, c'est-à-dire du 12<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> siècles, et si l'ivoire d'hippopotame était toujours utilisé à cette époque. La répartition des hippopotames au Proche-Orient aux 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> millénaires a été étudiée à partir des ossements découverts, des représentations figurées et des textes<sup>36</sup>. Sur la côte palestinienne depuis le Nil jusqu'au Mont Carmel, l'*Hippopotamus amphibius* était présent au Bronze ancien et jusqu'au 1<sup>er</sup> millénaire et à l'époque perse, dans les deltas et embouchures marécageuses des fleuves<sup>37</sup>. Il était aussi présent sur la côte

30. Saporetti, "Il problema del *nāhiru*", 1228-1229.

31. Bordreuil et Briquel-Chatonnet, "Tiglath-phalazar I", 123.

32. *Ibid.*

33. D. Pardee, *Les textes para-mythologiques de la 24<sup>e</sup> campagne (1961)*, Ras Shamra-Ougarit IV, Paris 1988, p. 154 (RS 24.293).

34. Bordreuil et Briquel-Chatonnet, "Tiglath-phalazar I", 123, n. 31.

35. A. Caquot, M. Sznycer et A. Herdner, *Textes ougaritiques I*, Paris 1974, pp. 107-139.

36. Caubet et Poplin, "Les objets de matière dure animale", 292-297.

37. *Ibid.*, 292 ; G. Haas, "On the occurrence of *Hippopotamus* in the Iron age on the coastal area of Israel (Tell Qasileh)", *BASOR* 132, 1953, 30-34 ; H. Bytinski-Salz, "Recent findings of *Hippopotamus* in Israel", *Israel Journal of Zoology* 14, 1965, 38-48. Le monstre biblique Béhémoth était un gros animal, peut-être un bovidé, mais pas nécessairement un hippopotame : B.

syrienne, dans des conditions d'habitat proches de celles des zones marécageuses palestiniennes, jusqu'à l'Âge du Bronze et à l'Âge du Fer<sup>38</sup>. En témoignent des restes osseux, des molaires et des canines trouvés à Ras Shamra, Minet el-Beida et Tell Soukas<sup>39</sup>. Les représentations figurées sont beaucoup plus rares au Proche-Orient qu'en Égypte (Byblos, Beth-Shan et El Jisr) et elles sont peut-être influencées par les représentations égyptiennes<sup>40</sup>. L'étude de la terminologie de l'hippopotame et de l'ivoire dans les textes du Proche-Orient en est encore à ses débuts<sup>41</sup>. L'ivoire d'hippopotame, plus difficile à travailler que l'ivoire d'éléphant en raison de la présence de l'email, de la courbure des canines et de la nécessité d'éviter la commissure, n'a été largement utilisé que dans les zones où il était disponible, c'est-à-dire où vivaient des hippopotames<sup>42</sup>. C'est le cas au deuxième millénaire d'après les analyses d'objets en ivoire qui ont été effectuées<sup>43</sup>. Mais au premier millénaire, l'ivoire d'hippopotame est presque entièrement remplacé par l'ivoire d'éléphant. Ce remplacement a été expliqué par le transfert des ateliers de la côte vers l'arrière-pays, par la modification des circuits commerciaux qui donnaient accès aux éléphants de l'Euphrate et du Habour, et par la raréfaction de l'hippopotame sur les côtes levantines. A cela ont pu s'ajouter des phénomènes de mode. En tout cas, si le *nāhiru* était bien un hippopotame, la disparition du mot dans les textes akkadiens pourrait coïncider avec sa raréfaction sur les côtes levantines. En fait, cet animal, probablement peu abondant au départ, était sans doute traqué car il était dangereux et il devait ravager les récoltes des paysans dans la plaine côtière, où les surfaces cultivées remplaçaient peu à peu les marécages<sup>44</sup>.

Le symbole religieux de la pêche à l'hippopotame organisée par les Aradiens est difficile à saisir, mais il était certainement présent. Il s'agissait de permettre au roi assyrien d'accomplir un exploit quasi-divin. Dans le contexte religieux akkadien, on pourrait songer à un parallèle avec le combat victorieux du dieu Mardouk sur Tiamat, le monstre marin<sup>45</sup>. Mais les Aradiens connaissaient sans doute mieux les théomachies égyptiennes. Il existait alors en Égypte une fête du "harponnement de l'hippopotame", commémorant la victoire d'Horus contre Seth, l'usurpateur transformé en hippopotame rouge<sup>46</sup>. Le rite pratiqué à Edfou consistait à lancer dix harpons sur un gâteau en forme d'hippopotame, symbole et incarnation du mal. Ces éléments rituels s'expliquent par certaines particularités de l'hippopotame : d'une part, pour le protéger du soleil, sa peau secrète une sorte d'écran solaire naturel de couleur rougeâtre appelé parfois "sueur de sang", qui est dû à l'acide hipposudorique ; d'autre part, l'hippopotame souffre de

Couroyer, "Qui est Béhémoth?", *RB* 82, 1975, 418-443 ; A. Caubet et F. Poplin, "Béhémot, ma créature", *MDB* 48, 1987, 22 ; A. Caquot, "Behémot", *Semitica* 45, 1966, 64.

38. Caubet et Poplin, "Les objets de matière dure animale", 292.

39. *Ibid.*, 293, Tableau 1 ; P.J. Riis, *Sukas I*, Copenhague 1970, p. 30 ; A. Caubet et F. Poplin, "La place des ivoires d'Ougarit dans la production du Proche-Orient ancien", in J.L. Fitton éd., *Ivory in Greece and Eastern Mediterranean from the Bronze Age to the Hellenistic Period*, British Museum occasional paper 85, 1992, pp. 91-100.

40. M. Dunand, *Fouilles de Byblos II*, Paris 1958, pls 99-102 ; A. Rowe, *The Four Canaanite Temples of Beth Shan*, Philadelphia 1940, pls XXI,13 et LIII A.

41. Caubet et Poplin, "Les objets de matière dure animale", 294-295, n. 22-23 : voir les remarques de D. Arnaud et J.-M. Durand.

42. *Ibid.*, 299.

43. *Ibid.*, 299-304.

44. Caubet, "Encore le *nāhiru*", 131-132, propose de voir dans les animaux sauvages chassés par les rois assyriens "un troupeau entretenu dans un parc zoologique royal", ce qui reste à prouver et qui ne concerne pas en tout cas les hippopotames de la région d'Arwad.

45. F. Joannès, *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, Paris 2001, pp. 848-849, s.v. "Tiamat".

46. Cf. Säve-Söderbergh, *On Egyptian representations of hippopotamus hunting*.

---

### QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE *NĀHIRU* PÊCHÉ AU SUD D'ARWAD

---

l'exposition au soleil, ce qui peut encore exacerber son agressivité. D'où le mythe de l'hippopotame rouge maléfique.

Cet article a donc permis de clarifier la question du *nāhiru* pêché au sud d'Arwad, de l'identifier selon toute vraisemblance avec l'*Hippopotamus amphibius* dans sa période de pré-disparition des côtes levantines, et de reconnaître le nom que portait alors cet animal dans la langue d'Arwad.